



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 26 novembre 2016

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :

**Membres du Conseil d'Administration,
Céline Berton, Pascal Bildstein,
Philippe Limouzin, Alicia Volant, Karine Lévêque
Membres d'honneur
Etienne Thobois**

Le présent compte rendu doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.

Présents : David Angelats, Vincent Baier, Christian Barthel, Thierry Blot, Florent Chayet, Magali Godin, Stéphanie Goeneutte, Nathalie Huet, Emmanuel Justaféré, Aude Le Gallou, François Machavoine, Richard Remaud, Jean-Michel Richard, Pasqual Tirach, Bach-Lien Tran.

Excusé(es) : Jérôme Case, Aurélien Casimiro, Marie-Laure Joachim, Elisabeth Lambert, Jacqueline Lamy-Scotto, Renaud Moncourtois, Anne-Laure Ribeil, Frédéric Rigaux, Ingrid Robledo, Mélanie Sanchez.

Invités : Raymond Hermier, Pierre-Emmanuel Panier, Jean-Marc Serfaty, Michel Deschamp (excusé), Paul-André Tramier (excusé).

CSEO : Michel Prévot, Jean-Claude Cardin, Patrick Laplace (excusé).

Siège fédéral : Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DC), Céline Berton (DA), Alicia Volant (DF), Karine Lévêque (AD - excusée).

Sujets à l'ordre du jour

0. Validation du CR du Conseil d'Administration du 24 septembre 2016
1. Communication du Président..... *Florent Chayet*
2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*

2.1 La construction des performances

2.2 Le développement

3. Elections des membres du Bureau Fédéral.....*Florent Chayet*

4. Secteur Communication / Marketing / Evénementiel*Pascal Bildstein*

4.1 Bilan des IFB 2016

4.2 Note Circuit SuperSeries BWF 2018-2021

5. Secteur Financier.....*Alicia Volant*

5.1 Point d'étape sur le budget

5.2 Point sur le réalisé des CE 2016

6. Secteur Administratif.....*Céline Berton*

6.1 Commissions : Litiges / Disciplinaire / Fédérale d'Appel / Disciplinaire de lutte contre le dopage – 1^{ère} instance / Disciplinaire de lutte contre le dopage - appel

6.2 Informatique : conventions Verybad et Hypercube

Nombre de votants le 26 novembre 2016 : 15 votants

0. Validation du CR du CA du 24 septembre 2016

Suite à sa diffusion, ce projet de compte-rendu n'a pas appelé de remarques particulières.

Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA du 24 septembre 2016

Nombre de votants : 15 voix / **9 voix pour, 6 abstentions**

Le compte-rendu du CA du 24 septembre 2016 est validé à la majorité.

1. Communication du Président

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de ce premier Conseil d'Administration de cette nouvelle olympiade puis évoque la douleur qui a frappé la famille et les amis de Paul Vayssière, décédé le lundi 21 novembre et dont les obsèques ont été célébrées le 24 novembre. Avec beaucoup d'émotion, le président propose à l'assistance d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Afin que Paul Vayssière reste « présent » au sein de la fédération, le président précise qu'il accueillera toutes les suggestions : donner son nom à une compétition, à une salle de réunion... etc et que la décision finale sera prise collectivement.

Une grande partie des administrateurs étant nouvellement élue, le président propose de faire un tour de table afin que chacun se présente. Chaque élu décline donc son identité et son club de licenciement ou son statut d'élus fédéraux.

Puis le président rappelle que depuis son élection, il est appuyé par les forces vives de la fédération, déjà présentes lors de la précédente olympiade, signe de stabilité et de continuité. Une période transitoire est observée jusqu'au mois d'avril mais rien ne s'oppose au bon fonctionnement de la fédération.

Les contacts avec les institutionnels, les territoires et les joueurs de l'équipe de France ont débuté et vont se poursuivre dans les jours et semaines à venir. Les actions engagées par la fédération seront toutes honorées.

Le président tient à rappeler qu'en tant qu'administrateur sur la précédente olympiade, il a approuvé la majorité du bilan de cette olympiade et qu'il n'était pas choqué par le projet présenté par Richard Remaud auquel il rend ici un hommage appuyé en reconnaissant son investissement, la structuration de la fédération et sa visibilité à l'international.

Le président est sollicité afin de connaître son projet fédéral et les orientations données à la fédération afin que chacun puisse se positionner. Il répond que les actions seront détaillées dans les prochaines semaines mais le principal projet est de continuer sur la lancée en prenant en compte les différents avis des élus, des cadres techniques, des présidents de ligues, de comités, de clubs et des salariés. Le président précise qu'il va s'attacher à ce que le partage soit le plus large possible.

Enfin, le président passe la parole au DTN, Philippe Limouzin, en indiquant que les membres du bureau ont collectivement décidé de renouveler sa mission.

2. Communication du Directeur Technique National

Le DTN confirme qu'à la demande du président, il continue de piloter l'équipe des cadres techniques qui s'est engagée à poursuivre le travail effectué.

2.1 Construction de la performance

Le DTN introduit la notion de Parcours de Performance Fédéral, correspondant à l'ex filière Haut Niveau, termes modifiés par le ministère.

Puis il fait le point sur les Championnats du Monde Junior de Bilbao :

- Sur la compétition par équipe : sortie logique de la phase qualificative retour à la réalité de notre niveau avec une lourde défaite en ¼ de finale 0-3 et enfin, sur les matchs de classement, victoire contre l'Allemagne et l'Angleterre, défaite contre la Corée.
La France termine à la 11^{ème} place mondiale, 2^{ème} place européenne derrière le Danemark.
- Sur la compétition individuelle, un très beau parcours avec 4 huitièmes de finale, dont 3 en simple puis, pour la première fois, un ¼ de finale en simple avec Toma Popov Junior et un en double avec Toma Popov Junior et Thom Gicquel.

Point sur les 8 Nations : 8^{ème} édition :

- Par équipe : résultat quelque peu décevant car pas de médaille mais cela ne correspond pas à notre engagement. Cette équipe, composée de joueurs de pôles mais aussi de joueurs de clubs est pourtant sur la bonne voie.
- En individuel : médaille de bronze en double dames. Les entraîneurs de clubs ont été fortement sensibilisés et cela commence à porter ses fruits.
Médaille d'or en simple homme avec Cristo Popov.

Qualification de l'équipe de France Senior pour les Championnats d'Europe.
Résultats un peu décevants en Ecosse.

2.2 Le développement

Envoi d'un cadre technique en Haïti, avec l'AFB, pour exporter le savoir-faire français.

Présence au CA du CREPS de Strasbourg pour la première fois.

Réunion au ministère concernant le budget des Relations Internationales : le ministère va poursuivre son accompagnement de la fédération ; cela va permettre à certains joueurs de partir au Japon en décembre, accompagnés par des cadres techniques mais aussi un représentant des cadres techniques des territoires en la personne d'Olivier Aninat.

Travail avec Jean-Marc Serfaty sur un événement important, né à l'occasion de l'AG de Badminton Europe à Paris, à savoir un Championnat d'Europe ISF (International School Federation) qui aura lieu à Clermont-Ferrand du 16 au 21 juin 2017. La France y sera représentée par une équipe d'établissement et une équipe nationale.

3. Elections des membres du Bureau Fédéral

Michel Prévot, responsable de la CSOE, fait un rappel des modalités d'élection des membres du Bureau Fédéral : les membres sont élus à la majorité absolue des membres présents au 1^{er} tour et à la majorité simple ensuite. Il rappelle que tout bulletin raturé sera considéré comme nul.

Le Bureau sera composé de 8 membres, plus le président.

Une question est posée par François Machavoine suite à l'annonce parue sur le site fédéral indiquant que l'AG du 22 avril verra l'élection de nouveaux administrateurs, alors qu'à ce jour il n'a été fait état d'aucune démission et également sur le maintien en poste des élus de la liste du président dont il avait pourtant été indiqué dans la profession de foi post-électorale que tous démissionneraient aussitôt car ils ne souhaitent pas exercer de mandat au sein de la fédération.

Ce à quoi le président répond que le résultat inattendu de l'élection a engendré une adaptation des positions ; ainsi l'attitude la plus raisonnable est de s'en tenir aux statuts jusqu'à la prochaine élection.

Le président demande à la Directrice Administrative de rappeler le mode d'élection du Bureau Fédéral proposé lors du 1^{er} Conseil d'Administration de la précédente olympiade. Certains membres du CA étaient proposés par le président mais tout le monde pouvait être candidat.

La parité devant être respectée, les votants devront choisir 4 hommes et 4 femmes ou 5 femmes et 3 hommes.

Il est remarqué que le document proposé comme bulletin de vote ne correspond pas tout à fait à la réalité car parmi tous les noms inscrits sur le bulletin de vote, certaines personnes ne sont pas candidates au Bureau Fédéral. Le président demande aux personnes n'étant pas candidates au Bureau Fédéral de se faire connaître : Richard Remaud et François Machavoine déclarent donc ne pas être candidats. La CSOE annonce qu'elle accepte que ces 2 noms soient rayés des bulletins de vote.

Suite à la demande de présentation de tous les candidats et de l'engagement personnel qu'ils entendent apporter à la FFBA, remarque est faite que lors de l'assemblée générale électorale, les

candidats autres que les têtes de liste ne se sont pas présentés ; ils ont choisi de se rallier derrière le candidat tête de liste et de souscrire au projet. Dans un souci de cohérence, il n'est donc pas nécessaire que tous les candidats à l'élection au Bureau Fédéral se présentent.

Le président énumère la liste des personnes ayant manifesté le souhait de faire partie du Bureau Fédéral :

- Magali Godin
- Stéphanie Goeneutte
- Nathalie Huet
- Aude Le Gallou
- Bach Lien Tran

- David Angelats
- Christian Barthel
- Jean-Michel Richard

Résultats du vote : 15 votants – Majorité absolue à 8 voix.

Sont élues au 1er tour à la majorité absolue :

- Magali Godin 14 voix
- Stéphanie Goeneutte 13 voix
- Nathalie Huet 13 voix
- Aude Le Gallou 14 voix
- Bach Lien Tran 14 voix

Sont élus au 1er tour à la majorité absolue :

- David Angelats 13 voix
- Christian Barthel 13 voix
- Jean-Michel Richard 14 voix

Le président de la fédération annonce ensuite la composition suivante pour le Bureau :

Nathalie Huet, 1^{ère} VP chargée du secteur Territoires Durables
Magali Godin, VP chargée du secteur Communication / Marketing / Événementiel
Christian Barthel, Trésorier Général
Aude Le Gallou, Trésorière Générale Adjointe
Jean-Michel Richard, Secrétaire Général
Stéphanie Goeneutte, Secrétaire Générale Adjointe
David Angelats, VP chargé du secteur Haut Niveau
Bach Lien Tran, VP chargée du secteur Diversité des Pratiques

Vote n° 2 : Composition du Bureau Fédéral

Nombre de votants : 15 voix / **13 voix pour et 2 voix contre.**

La composition du nouveau Bureau Fédéral est validée à la majorité.

4. Secteur Communication / Marketing / Événementiel

4.1 Bilan des IFB 2016

Présentation du bilan des IFB 2016 par le Directeur. Palmarès à grosse domination des jeunes chinois.

Les chiffres clés :

Un peu moins de 300 joueurs, 204 matchs disputés sur 6 jours, 31 pays représentés.
13500 spectateurs, moins d'une centaine de journalistes accrédités, plus de 100 bénévoles mobilisés (dont 43 nouveaux et 68 franciliens) et 3000 volants utilisés.

Communication :

10 000 affiches 40x60 et 10 000 leaflets billetterie, de l'affichage dans le métro, des affiches Decaux.

Une agence RP dédiée, beaucoup de retombées presse avec des sujets TV, radio web, presse écrite nationale et régionale.

Un site internet dédié disponible en 2 langues avec 119 000 pages vues et 43 000 sessions sur la semaine dont un pic à 8400 le dimanche.

Des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram.

Un support radio partenaire avec Franceinfo, un support presse partenaire avec 20 minutes.

Un partenariat avec l'Equipe.

Promotions FFBaD :

Annonce dans 100% bad, Invitations électroniques, envoi d'un « Save the date », des mailings billetterie...

Et un nouveau partenaire avec l'office du tourisme de Thaïlande

Diffusion TV :

Presque 8 heures de direct sur la chaîne « L'équipe » avec, en moyenne, 130 000 téléspectateurs.

Organisation :

8 hôtels partenaires, 1861 nuitées et 2921 repas servis au centre des bénévoles

183 navettes gare ou aéroport effectuées avec 13 bus, 14 minibus et 15 chauffeurs pour un total de 668 personnes transportées.

Billetterie :

8900 billets achetés

4692 invitations

13592 spectateurs

227 883 € de recette

Données insolites :

70530 € de mises enregistrées sur unibet.fr

300 000 \$ en dotation joueurs

1059 personnes accréditées

Village et Badminton Expérience :

8 exposants dans le hall et 6 exposants au badminton expérience sur une surface dédiée de 333m² comprenant des stands de jeux et de concours

10 séances de dédicaces

Evénements annexes :

La journée des présidents le 26 octobre au CNOSF avec 155 participants

Le tournoi des médias le 27 octobre avec 28 joueurs

Le tournoi des partenaires le 29 octobre avec 16 joueurs

Des opérations bénévoles : le tournoi avec 36 joueurs le 27 octobre et la soirée le 29 octobre avec 150 participants sur une péniche au port de La Javelle

Le Clinic National le 28 octobre à Coubertin avec 126 participants

Le tournoi des IFB Jeunes les 28 et 29 octobre avec 74 joueurs dans les catégories U15 et U17

Les Awards BWF

Réception du CNOSF « Parcours Ambition Internationale »

Réunion du club des présidents de TOP 12
Remise des prix mémoires d'étudiants
Réunions Formabad, CNA...

4.2 Note Circuit Superseries BWF 2018-2021

Suite à la précédente note du 14 mars dernier et au positionnement du CA, la FFBaD a envoyé une première lettre d'intention afin de positionner la fédération en organisateur potentiel d'une épreuve Superseries pour le prochain cycle 2018-2021 au niveau 3.

Nous avons reçu, juste avant les Internationaux de France, le cahier des charges de la BWF.

Le planning général de la candidature est le suivant :

- Confirmation d'intérêt à envoyer à la BWF : 7 novembre
- Limite du dépôt des candidatures : 16 janvier
- Décision du Council : mars 2017

Présentation de la note et des annexes par le Directeur. Ces documents ont pour but d'éclairer sur la démarche entreprise par la fédération.

La fédération a également été sollicitée par Badminton Europe afin d'organiser une deuxième épreuve internationale (actuellement Orléans) au niveau d'un Grand Prix Gold (GPG) en substitution de l'International Challenge existant. Le CA précédent avait demandé d'explorer cette piste afin de faire briller des français et d'offrir la possibilité à nos joueurs de jouer devant leur public. Une réunion est prévue prochainement avec Orléans, d'ores et déjà intéressé par le GPG, pour en étudier la possibilité.

L'appel à d'autres candidats potentiels est toutefois évoqué par Jean-Marc Serfaty, notamment les écoles de commerce (celle de Lyon en particulier qui l'a contacté) et suggère de ne pas se fermer les portes, ni de restreindre ces organisations au seul territoire parisien.

Richard Remaud rappelle que le délai de réponse étant très court (16 janvier) et qu'un candidat potentiel existant déjà, il semble raisonnable de s'appuyer prioritairement sur l'expertise reconnue du CLTO et pourquoi pas de proposer, un jour, un nouveau International Challenge à un troisième organisateur ailleurs sur le territoire

Les dossiers devant être constitués rapidement, le CA doit se positionner sur ces 2 compétitions pour le cycle 2018-2021.

Chacun a pu s'exprimer sur le sujet.

Vote n° 3 : Candidature à l'organisation d'une épreuve de niveau 3 du Circuit SuperSeries 2018-2021

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

La candidature à une épreuve de niveau 3 du cycle SuperSeries 2018-2021 est validée à l'unanimité.

Vote n° 4 : Candidature à l'organisation d'un Grand Prix Gold à Orléans

Nombre de votants : 15 voix / **15 voix pour**

La candidature à un GPG est validée à l'unanimité.

5. Secteur Financier

5.1 Point d'étape sur le budget

Le trésorier précise que le point d'étape présenté ce jour aurait dû l'être au CA du mois de septembre, mais qu'il n'a alors pas été retenu à l'ordre du jour.

Le trésorier présente aux nouveaux administrateurs :

- L'organisation financière de la fédération,
- La construction du budget et processus de validation (étapes),

et rappelle les principaux éléments financiers pour l'exercice 2016

- Budget 2016 : 8.691 K€ dont 1.343 K€ CE2016 et 1.250 K€ IFB,
- Budget courant (hors IFB) 7.400 K€.

Le trésorier souligne le travail effectué par les Vice-présidents et les responsables de secteur.

Les budgets (hors CE2016) sont bien suivis et des points réguliers sont effectués avec l'ensemble des secteurs qui ont été alertés dès le mois d'août sur les conséquences budgétaires du déficit engendré par les CE2016.

Le déficit prévisionnel estimé entre - 60 000 et - 110 000 €, est directement lié au résultat d'exploitation du Championnat d'Europe 2016 (- 125 075 €).

Prévisionnel 2017, un budget extrêmement contraint :

- Des marges de manœuvre très faibles,
- Peu ou pas de ressources financières supplémentaires envisageables,
- Des besoins en ressources humaines,
- Championnat d'Europe Junior en avril 2017 nécessitant un investissement fédéral compris entre 150 000 et 200 000 €.

Le trésorier précise que la fédération supporte la charge annuelle des IFB sans difficultés, mais recommande de n'organiser qu'une compétition internationale d'envergure par olympiade.

Le trésorier recommande de ne pas donner suite aux lettres d'intention envoyées à la BE et la BWF pour l'organisation des Championnats d'Europe (2018) et du monde (2019) de para-badminton, la FFBaD organisant la Thomas et Uber Cup en 2020.

Chacun a pu s'exprimer sur ce sujet.

5.2 Point sur le réalisé de CE 2016

Le trésorier présente l'arrêté des comptes

• Produits :	Prévisionnel	1 195 000 €	Réalisé	1 189 873 €
• Charges :	Prévisionnel	1 438 000 €	Réalisé	1 558 648 €

Des produits légèrement inférieurs aux prévisions, principalement sur la billetterie

- Prévisionnel Billetterie 200 000 € Réalisé à 170 000 €

Des charges supérieures aux prévisions :

- Des dépenses supplémentaires subies
 - Frais de sécurité : 22 000 €
 - Surcoût en hébergement - transport : 40 000 €
 - Production du signal vidéo : 29 000 €

- Des dépenses supplémentaires choisies
 - Aménagement / signalétique : 31 000 €
 - Animation / Communication : 40 000 €

L'investissement fédéral total pour l'organisation de CE2016 s'élève ainsi à 368 000 €.

Le delta entre les réserves constituées (243 600€) et le dépassement budgétaire de 125.075 € impactera directement le résultat comptable de l'exercice 2016.

Le trésorier regrette le manque de points d'étape financier en cours d'organisation des CE2016 (reporting BF et CA) ainsi que les prises de décisions financières hors cadre budgétaire et statutaire par le responsable du COPIL

Recommandations du trésorier :

- Revoir la politique événementielle (1 compétition internationale maximum de type Championnats d'Europe par olympiade en plus des IFB).
- Définir le statut et fonctionnement des comités de pilotage (COPIL) et comités stratégiques (CS),
- Dissocier la fonction de président et celle de responsable d'un comité pilotage ou stratégique (juge et partie),
- Inviter le trésorier ou son représentant aux COPIL, CS et aux commissions impliquant un engagement financier fédéral important.

6. Secteur Administratif

6.1 Commissions

Présentation par le Secrétaire Général des propositions de constitution des commissions fédérales obligatoires, au nombre de trois, et des commissions relatives au contentieux, déjà en place, et dont les responsables souhaitent poursuivre leur investissement.

Commissions contentieux :

- La commission litiges
- La commission fédérale d'appel
- La commission disciplinaire
- La commission disciplinaire de lutte contre le dopage 1^{ère} instance
- La commission disciplinaire de lutte contre le dopage Appel

Commissions obligatoires :

- La CSOE
- La CNA
- La commission médicale

François Machavoine intervient car il s'étonne de ne pas figurer dans la CNA dont il faisait partie et exprime le souhait d'y rester. Il sera donc intégré à la CNA.

Richard Remaud précise qu'il est important que les commissions soient pilotées par des élus de la fédération et qu'il serait bon d'éviter la cooptation. Il fait remarquer qu'Ernest Robinson a fait part de son souhait d'aider la fédération et qu'il sera dommage de se passer de ses compétences en matière de juge-arbitrage.

D'autres commissions sont également présentées :

- Commission Administrative
- Commission mémoire du badminton
- Commission statuts et règlements
- Commission communication numérique
- Commission marketing et produits commerciaux
- Commission évènements nationaux
- Commission évènements internationaux
- Commission développement durable
- Commission équipement
- Commission emploi et formation
- Commission relations avec les territoires
- Commission dialogue de gestion
- Cellule des relations internationales
- Commission sport santé
- Commission haut niveau
- Commission Bad pour tous
- Commission Parabad
- Commission développement jeunes
- Commission sport entreprise
- Commissions des autorisations tournois
- Commission Labellisation des écoles Française de bad
- Commission compétitions jeunes

Pour chacune de ces commissions, il est proposé de nommer un/des responsables, par commission, charge à lui/eux de constituer sa commission en effectuant un appel à candidature. Les propositions de noms des responsables sont énoncées.

François Machavoine fait part de son étonnement quant au nouveau mode de fonctionnement pour la constitution des commissions et regrette que des personnes extérieures aient été contactées sans que les élus de la fédération n'aient même été informés des démarches de création ou de renouvellement de ces commissions. Il remarque également qu'aucun membre de la liste du président ne figure dans ces commissions. Sa remarque est prise en compte. Jean-Marc Serfaty s'exprime sur le fait que le résultat de l'élection implique qu'il y est des dissensions au sein du CA composé d'élus « opposants » mais qu'il ne faut pas oublier le mot d'ordre de faire bloc derrière le président. Il faut accepter le nouveau fonctionnement.

Le président précise que la situation actuelle n'était absolument pas prévisible et que qu'il faut désormais s'attacher à en sortir grandi.

Chacun a pu s'exprimer sur ce sujet.

Les compositions définitives seront présentées et soumises au vote du CA de janvier 2017.

Vote n° 5 : Validation de la proposition de composition des commissions

Nombre de votants : 15 voix / 13 voix pour, 2 abstentions

La proposition de composition des commissions est adoptée à la majorité.

Concernant les conseillers, deux lettres de missions ont été rédigées. Sur ces lettres, il est précisé que leurs missions prendront fin le jour de l'AG du 22 avril 2017.

- Une pour Stéphane Corvée en tant que Conseiller sur la Formation et l'Emploi,
- Une pour Jean-Marc Serfaty en tant que Conseiller sur la Politique Européenne, pour ses relations avec Badminton Europe et ses compétences en termes de relations institutionnelles et internationales.

Richard Remaud exprime le souhait de pouvoir intégrer à cette liste de conseillers Pierre Chatellier, toujours en charge du dialogue de gestion mais aussi eu égard à son expérience de Secrétaire Général de la fédération, toujours dans le but de la continuité. Nathalie Huet souligne que Pierre Chatellier a bien été contacté et qu'il a accepté de poursuivre son engagement au sein de la commission Dialogue de Gestion.

Il s'étonne également qu'Etienne Thobois, en tant représentant de la BWF, n'est pas été invité au Conseil d'Administration. Nathalie Huet confirme qu'Etienne Thobois a aussi été contacté mais qu'il n'était pas disponible pour cause de déplacement professionnel au Japon.

Richard Remaud propose de mettre à disposition, et dans l'intérêt de la fédération, le réseau qu'il a pu se constituer au cours de ses quatre années de présidence.

Enfin, concernant la mémoire de Paul Vayssière, Richard Remaud suggère de créer un « Award », prix Paul Vayssière de l'arbitrage. Le trésorier indique qu'au travers des nombreuses discussions qu'il a pu avoir avec Paul, il pense préférable de nommer une compétition Jeunes à sa mémoire. Le Secrétaire Général propose de nommer le tournoi Jeunes des IFB le tournoi Paul Vayssière.

6.2 Informatique : Conventions Verybad et Hypercube

En l'absence de documents adéquats, ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'Administration.

Le président clôture ce Conseil d'Administration en rappelant que l'équipe a fait du mieux possible dans un délai contraint et que, dans un souci de transparence, toutes les remarques seront étudiées.

Fin de la séance à 17h30.